

QUESTION 7

Auteur PDCC, par Vincent Roten
Objet Annonce dans les ORP, pour une dénomination commune

Dans le cadre des inscriptions au chômage, deux travailleurs issus du même secteur économique peuvent être inscrit sous deux appellations distinctes alors qu'ils effectuent les mêmes tâches, comme par exemple aide arboriculteur et aide viticulteur. Une appellation unique comme aide agriculteur simplifierait le recensement, l'annonce des postes vacants et définirait plus clairement le taux de chômage par branches.

Conclusion

Comment le Conseil d'Etat peut-il appliquer une modification du système d'inscriptions? Ou peut-il prendre position en ce sens auprès des instances fédérales?